



# Sondages de reconnaissance archéologique

La réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire est une occasion unique de remonter le temps. En qualité d'aménageur, Réseau ferré de France conduit les opérations archéologiques qu'il a décidé d'engager avant l'arrivée du concessionnaire. Ces opérations concernent la totalité du tracé, de Tours à Bordeaux. Il s'agit de s'assurer, avant le début du chantier, de l'absence de vestiges du passé dans le sous-sol. En cas de découvertes, des fouilles archéologiques seront réalisées, avant d'autoriser le démarrage des travaux sur ces secteurs.

Ces investigations sont nécessairement précédées d'opérations de piquetage et de déboisement, qui visent à délimiter et à dégager le périmètre d'intervention des archéologues.



## Les opérations de diagnostic

Cette phase de prospection consiste à ouvrir des fenêtres de reconnaissance dans le sous-sol afin de déterminer la présence d'éventuels vestiges archéologiques, lesquels seraient menacés par la construction de la ligne.



### ► Pourquoi :

- pour repérer la présence ou l'absence de vestiges archéologiques et ainsi enrichir les connaissances sur notre patrimoine historique
- pour engager des fouilles préventives, si l'intérêt scientifique et patrimonial est reconnu par l'Etat et ses services en charge de l'archéologie

### ► Comment :

- ouverture de fenêtres de reconnaissance de manière aléatoire grâce à des pelles mécaniques. Ces tranchées mesurent au moins 2 m de largeur et 20 m de longueur
- sécurisation des chantiers par des grillages d'avertissement dès lors que la nécessité s'en fait sentir
- isolement de zones sensibles pour limiter les impacts sur la faune et la flore, voire déplacement des espèces (sous réserve d'autorisation) si nécessaire
- comblement rapide des fenêtres après intervention des archéologues, en respectant les couches du terrain
- possibilité de remise en culture des parcelles agricoles après comblement

Les engins seront encadrés par les archéologues de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) qui pourra se faire assister par des entreprises de travaux externes. L'ensemble des opérations se déroulera aux heures et jours ouvrables.

### ► Quand :

- à partir de septembre 2009

### ► Qui :

- RFF organise et finance les travaux par le biais de la redevance archéologique
- l'Inrap assure la maîtrise d'ouvrage et la direction des travaux de diagnostics



## Contact

Réseau ferré de France :

- Sébastien Joly / Tél : 05 56 93 69 10

*Chargé des procédures d'archéologie préventive LGV SEA*

**RFF - Direction de projet LGV Sud Europe Atlantique**

Le Guyenne 7A - Terrasse Front du Médoc  
33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 93 54 00